



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 05 décembre 2022

Président : Monsieur REBSAMEN
Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 29 novembre 2022

Nombre de membres du Conseil municipal : 59 Nombre de présents participant au vote : 53
Nombre de membres en exercice : 59 Nombre de procurations : 5

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Lydie PFANDER-MENY	Monsieur Philippe LEMANCEAU
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Joël MEKHANTAR	Madame Ludmila MONTEIRO
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Denis HAMEAU	Madame Laurence GERBET
Madame Christine MARTIN	Madame Océane CHARRET- GODARD	Monsieur Emmanuel BICHOT
Monsieur Pierre PRIBETICH	Madame Marie-Odile CHOLLET	Monsieur Bruno DAVID
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Jean-Paul DURAND	Monsieur Stéphane CHEVALIER
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Axel SIBERT
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Massar N'DIAYE	Madame Catherine HERVIEU
Madame Nuray AKPINAR- ISTIQUAM	Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Patrice CHATEAU
Monsieur Franck LEHENOFF	Monsieur Vincent TESTORI	Madame Stéphanie MODDE
Madame Dominique MARTIN- GENDRE	Monsieur Jean-François COURGEY	Madame Karine HUON-SAVINA
Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Bassir AMIRI	Monsieur Fabien ROBERT
Madame Nadjoua BELHADEF	Madame Mélanie BALSON	Monsieur Olivier MULLER
Monsieur Marien LOVICHI	Madame Catherine DU TERTRE	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Madame Kildine BATAILLE	Madame Nora EL MESDADI	Madame Elizabeth REVEL
Madame Delphine BLAYA	Madame Danielle JUBAN	Monsieur Philippe THIRION
Monsieur Christophe AVENA	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	

Membres absents :

Madame Claire VUILLEMIN	Monsieur Jean-Philippe MOREL pouvoir à Madame Christine MARTIN
	Madame Stéphanie VACHEROT pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
	Monsieur David HAEGY pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
	Madame Céline RENAUD pouvoir à Monsieur Laurent BOURGUIGNAT
	Madame Caroline JACQUEMARD pouvoir à Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE

OBJET : URBANISME**Société Publique Locale « Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise »
(SPLAAD) - Rapport annuel des élus mandataires de la Ville de Dijon**

La SPLAAD, Société Publique Locale, a pour objet de procéder exclusivement pour le compte de ses actionnaires à tous actes nécessaires à la réalisation d'opérations, par voie de convention de prestations intégrées « in house ».

Pour mémoire, la Ville de Dijon détient à ce jour 300 actions au capital social de la SPLAAD, d'une valeur nominale de 1 000 euros.

Sur l'exercice ouvert du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, les représentants permanents de la Ville de Dijon au Conseil d'Administration de la SPLAAD sont :

- Madame Danielle JUBAN
- Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN

Conformément aux dispositions de l'article L.1524-5 alinéa 14 du Code Général des Collectivités Territoriales, ces représentants permanents doivent rendre compte de leurs missions à l'assemblée délibérante de leur collectivité au moins une fois par an.

C'est dans ce cadre que les représentants permanents sus désignées ont l'honneur de soumettre à votre appréciation un rapport synthétique sur l'exercice de la SPLAAD, clos au 31 décembre 2021 et approuvé par son Assemblée Générale Ordinaire le 30 juin 2022.

Sont à relever en particulier :

- L'Assemblée Spéciale du 03 juin 2021 a décidé de maintenir la présidence portée par la Ville de Talant, représentée par Monsieur Cyril GAUCHER, compte tenu de la courte durée du mandat précédent effectué puisque attaché à un exercice de 6 mois.
- De nouvelles désignations de représentants du Conseil Régional de Bourgogne – Franche Comté ont eu lieu à la suite des élections régionales des 20 et 27 juin 2021. Monsieur Michel NEUGNOT a été désigné pour un nouveau mandat et Madame Océane CHARRET GODARD a succédé à Monsieur Stéphane GUIGUET.
- L'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est réunie le 30 juin 2022 a décidé de renouveler les mandats des commissaires aux comptes titulaire et suppléant pour 6 exercices.
- Une Convention de Prestations Intégrées portant mandat de délégation de maîtrise d'ouvrage a été conclue entre la SPLAAD et la Ville de Dijon pour la réhabilitation de l'Hôtel Bouchu d'Esterno, en vue de l'installation du siège de l'Organisation Internationale de la Vigne et du Vin (OIV) ».
- Les comptes annuels de la société font apparaître un résultat net de 843 975 €.

Les représentantes de la Ville de Dijon se tiennent à votre entière disposition pour tout complément d'information et notamment pour vous transmettre le rapport de gestion et les comptes détaillés de la Société.

Vu le rapport transmis par la SPLAAD, en annexe de la présente délibération,

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

1 – **d'adopter** le rapport annuel des élus mandataires de la Ville de Dijon portant sur l'exercice de la SPLAAD clos au 31 décembre 2021 ;

2 – **de donner quitus** de leurs missions pour l'exercice clos au 31 décembre 2021 aux élues mandataires siégeant au Conseil d'Administration de la Société,

- Madame Danielle JUBAN

- Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN.

SCRUTIN POUR : 55

ABSTENTION : 1

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 2

DONT 5 PROCURATION(S)

La secrétaire,
Madame MONTEIRO

Le Maire,
Monsieur REBSAMEN